



anses

agence nationale de sécurité sanitaire  
alimentation, environnement, travail

*Connaître, évaluer, protéger*

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

## LA DIRECTION DES AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Dans un contexte de large circulation des personnes et des biens (aliments, animaux, végétaux, articles de consommation, ...) favorisant les expositions humaines aux dangers pour la santé, la sécurité sanitaire ne peut s'appréhender uniquement sur le plan national. La présence de l'Anses aux niveaux européen et international contribue avant tout à une meilleure prévention et une meilleure maîtrise des risques sanitaires. L'enjeu est également scientifique : il s'agit de s'inscrire pleinement dans la communauté scientifique européenne et internationale, d'intégrer le plus largement possible l'ensemble des données et connaissances disponibles, et d'être force d'influence sur les orientations et les approches scientifiques internationales.

La Direction des affaires européennes et internationales assure la coordination de la stratégie de l'Anses sur la scène européenne et internationale. Son action répond à quatre grandes orientations :

- > être un acteur majeur notamment de l'évaluation des risques ;
- > contribuer activement au portage de la référence et d'actions de recherche sur les thématiques scientifiques prioritaires identifiées ;
- > promouvoir les échanges avec les organismes homologues d'excellence ;
- > participer de façon ciblée à des actions de coopération et de renforcement des capacités et compétences.

## CONTEXTE

L'Anses est une structure unique par son action sur cinq champs thématiques : alimentation et nutrition humaines, santé travail, santé environnement, santé animale et bien-être des animaux, et santé et protection des végétaux. Elle est également unique par le nombre de métiers qu'elle mobilise : évaluation des risques, recherche, référence, veille, surveillance et vigilances. Cette spécificité lui confère une capacité rapide de mobilisation pour répondre aux enjeux sanitaires émergents. Les actions européennes et internationales, au cœur des travaux des entités concernées, s'appuient sur une approche intégrative des différentes activités et domaines de compétence de l'Agence.

L'axe 3 « Affirmer le rôle de l'Anses dans la construction du dispositif de sécurité sanitaire en Europe et dans le monde », du Contrat d'objectifs et de performance de l'Anses 2018-2022, témoigne de l'importance accordée à l'action européenne et internationale de l'Anses. De plus, de nombreuses actions sont entreprises dans le cadre de l'axe 1 « Renforcer l'excellence scientifique, la qualité et l'indépendance de l'expertise de l'Agence » et de l'axe 2 « Anticiper les menaces et les risques émergents ».

L'Anses s'applique à promouvoir une dynamique de réseaux et partenariats sur le plan européen et international sous plusieurs angles.

- > D'abord, favoriser la participation des équipes de l'Anses aux actions européennes de recherche : projets, initiatives, réseaux,... en fonction des opportunités offertes par les différents programmes, et en recherchant les partenariats d'excellence ;
- > entretenir et développer les partenariats avec les organismes homologues d'excellence en Europe et à l'international, pour mutualiser les compétences et les travaux d'expertise, de référence, de recherche, de surveillance et de production de connaissances, mais également pour échanger, de façon sécurisée, divers matériaux scientifiques (données, souches,...) ;
- > enfin, participer à des actions de coopération et de renforcement des capacités et compétences auprès des pays et zones géographiques prioritaires pour la France et pour l'Europe, notamment pour être au plus près des sources de menaces, mais également pour valoriser l'expertise et le savoir-faire français et européen.

**24** projets à financement européen en cours  
en 2018 répartis en :

- > **15** projets de recherche collaborative  
dont 2 en coordination<sup>1</sup>
- > **2** actions conjointes<sup>2</sup>
- > **7** actions COST

**16** contrats et accords signés avec l'EFSA en cours  
en 2018 dont

- > **8** contrats à la suite d'appels d'offres (dont 7 contrats-cadres)
- > **8** accords de subventions à la suite d'appels à propositions (dont 2 subventions-cadres de partenariat)
- 38** accords de partenariats en cours avec des institutions homologues en Europe et dans le monde.

<sup>1</sup> Financés par Horizon 2020: EUROMIX, SUSFANS, EFFORT, COMPARE, POnTE, PALE-Blu, Vet-Bio-Net, HBM4EU, ZikAlliance, EuroBioTox, MET-PEST, VIVALDI, POSHBEE ; deux projets en coordination : One Health EJP, Valitest

<sup>2</sup> Financés par le Programme de santé de l'UE : Joint Action on Tobacco Control (JATC), Joint Action on Antimicrobial Resistance and Healthcare-Associated Infections (EU-JAMRA)

## CHRONOLOGIE



## TRAVAUX RÉALISÉS ET FAITS MARQUANTS

Les différentes actions au niveau européen et international bénéficient aux travaux de l'Agence et contribuent à sa réactivité par :

- la mutualisation et l'échange de compétences et de matériaux scientifiques,
- la visibilité et la reconnaissance de sa compétence scientifique,
- la contribution à la définition des priorités de recherche et à la production de guides méthodologiques harmonisés au niveau européen,
- le renforcement de son influence auprès des différentes institutions européennes et internationales.

L'Agence met donc en œuvre une stratégie volontariste de positionnement scientifique aux niveaux européens et international sur plusieurs plans. La Direction des affaires européennes et internationales s'applique à coordonner et à promouvoir ces actions.

### **Un rôle de point focal pour la France auprès de l'Autorité européenne de sécurité des aliments : 10 ans déjà !**

Mis en place en 2008, le réseau des points focaux auprès de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) est composé de membres issus des 28 États membres de l'Union européenne, de l'Islande et la Norvège, ainsi que d'observateurs représentant la Suisse et les pays en phase de préadhésion à l'Union européenne. Depuis dix ans, les points focaux auprès de l'EFSA agissent en tant qu'ambassadeurs dans les États membres et gèrent un réseau actif de collaboration européenne en matière de sécurité des aliments. Le point focal français est placé à l'Anses au sein de la Direction des affaires européennes et internationales. Dans ce cadre, 2018 a été une année très riche en échanges et réunions notamment avec le renouvellement de l'accord de partenariat entre l'Anses et l'EFSA pour assurer cette mission de point focal et la définition des activités des points focaux pour les

prochaines années. L'accord prévoit la préparation des réunions avec le représentant français au forum consultatif de l'EFSA, ainsi que l'animation des réseaux nationaux des représentants dans les réseaux scientifiques assistant les unités de l'EFSA et des organisations compétentes au titre de l'article 36 (liste positive d'organisations compétentes nationales actives dans les domaines relevant de la mission de l'EFSA, pour laquelle une révision complète a été initiée en 2018). L'année 2018 a également vu la concrétisation de l'accueil de deux boursières en formation dans le cadre du programme de bourse European Food Risk Assessment Fellowship Programme (EU-FORA) de l'EFSA, qui passeront un an à l'Anses, respectivement à la Direction de l'évaluation des risques et à la Direction de l'évaluation des produits réglementés. En 2018, l'Anses, par le biais de la Direction, a été très présente dans les événements organisés par l'EFSA, notamment au « Risk Assessment Research Assembly » en février à Utrecht (Pays-Bas) et à la 3<sup>e</sup> conférence scientifique de l'EFSA en septembre à Parme (Italie).

### **Une recherche de qualité dans des projets européens**

Les activités de recherche menées par l'Anses contribuent à l'évaluation des risques, quelle que soit leur origine, par l'amélioration des connaissances sur les dangers sanitaires et sur les interactions avec leurs hôtes ou matrices et, dès lors, par une meilleure caractérisation et évaluation de l'exposition à ces dangers. La recherche constitue également un enjeu pour les laboratoires de l'Agence, dont elle est une activité importante, pour l'exercice de leurs missions de référence et de contribution à la surveillance en appui au gestionnaire des risques. Une recherche de qualité est un facteur essentiel de légitimité et de crédibilité aussi bien aux niveaux national, qu'europpéen et international. La Direction informe et accompagne tout scientifique désireux de répondre à un appel à projet et apporte un soutien et une expertise particulière lors



## TRAVAUX RÉALISÉS ET FAITS MARQUANTS (SUITE)

de la coordination de projets par les équipes de l'Anses. Ainsi, en 2018, les équipes de l'Anses étaient impliquées dans plus de 40 projets à financements européens dont celui de Horizon 2020, de l'EFSA et d'autres programmes tel que le Programme de santé, et les initiatives European Research Area Network (ERA-NET), Joint Programming Initiatives (JPI), Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area (PRIMA), et celles du Fonds européens de soutien aux initiatives entrepreneuriales FEDER, du European Territorial Cooperation (INTERREG), et des Partenariats Hubert Curien, etc. L'Agence a remporté deux projets en coordination cofinancés par Horizon 2020 dont les réunions de lancement ont eu lieu à l'Anses en 2018. Il s'agit du projet Valitest (2018-2022) : validation des tests de diagnostic pour la santé des végétaux avec 16 partenaires et un budget de plus de 3 millions d'euros, coordonné par le Laboratoire de santé des végétaux, avec une réunion de lancement en mai ([www.valitest.eu](http://www.valitest.eu)) ; et du Programme conjoint européen (EJP) One Health / une seule santé qui a pour objectif l'acquisition de connaissances nouvelles dans les domaines des zoonoses alimentaires, de l'antibiorésistance et des risques émergents, et le renforcement de la coopération scientifique entre ses 39 partenaires (tous détenteurs de mandats de référence), avec un budget de 90 millions d'euros, dont la Direction des affaires européennes et internationales assure la coordination, et pour lequel la réunion de lancement a eu lieu en janvier (<https://onehealthjep.eu/>).

### Par la détention de mandats de Centres collaborateurs ou de Laboratoires de référence

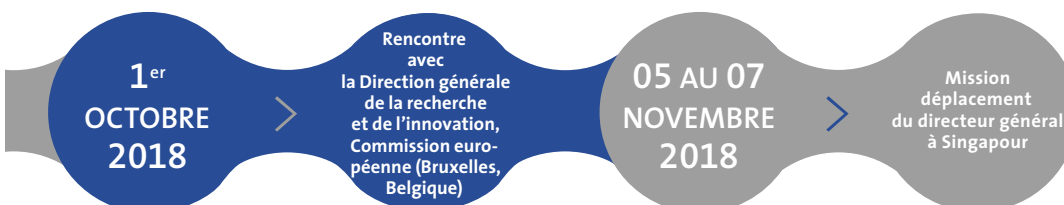
Le positionnement et la visibilité aux niveaux européens et international des laboratoires de l'Anses sont renforcés par l'obtention de mandats de laboratoires de référence de l'Union européenne et de mandats de laboratoires de référence ou centres collaborateurs auprès des organisations internationales (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de

la santé animale, Organisation mondiale de la santé), une reconnaissance de la qualité des travaux de nos laboratoires. En 2018, la Direction des affaires européennes et internationales et la Direction Stratégie et programmes ont apporté leur soutien aux équipes pour soumettre trois dossiers de candidature pour des mandats de référence européens en santé des végétaux, dont deux en coordination avec des équipes européennes, ainsi que pour le démarrage, en consortium avec le partenaire belge Scien-sano, du laboratoire de référence de l'Union européenne sur la fièvre aphteuse. Un appui a aussi été apporté pour les candidatures de laboratoire de référence de l'Organisation mondiale de la santé pour la morve des équidés et de mandat de Centre de référence de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture sur la résistance antimicrobienne.

### La promotion d'une dynamique de réseaux et partenariats et des actions de coopération

L'Anses intègre la dimension européenne et internationale dans l'ensemble de ses activités en s'impliquant dans des réseaux de partenaires d'excellence et en établissant des coopérations privilégiées avec certains d'entre eux. Pour promouvoir ces partenariats, des accords de collaboration peuvent être signés et des missions de rencontre et d'échange organisées, pour lesquelles la DAEI fait un suivi des actions menées. En 2018, l'Agence a notamment accueilli en janvier la réunion annuelle du réseau International Cooperation for health (IC4Health) dans le cadre de l'accord signé par cinq institutions : Anses, Santé publique France, Institut national de santé publique et environnement (RIVM, Pays-Bas), Institut norvégien de santé publique (FHI) et Public Health England (Royaume-Uni) afin de faciliter la collaboration entre les partenaires. Par ailleurs, de nombreuses rencontres ont eu lieu notamment avec les directions de l'EFSA en janvier et en juin, de l'Institut national de santé publique du Québec (Canada) en mars, de l'Agence européenne des produits chimiques

## CHRONOLOGIE



## TRAVAUX RÉALISÉS ET FAITS MARQUANTS (SUITE)

(ECHA) en juin, du RIVM en avril, du Centre commun de recherche de l'Union européenne (JRC) en juillet, du Conseil pour l'autorisation des produits phyto-pharmaceutiques et des biocides (CTGB, Pays-Bas) en novembre, ainsi qu'une mission de la Direction générale à Singapour en novembre effectuée conjointement avec une délégation de l'Institut fédéral d'évaluation des risques (BfR, Allemagne) pour échanger avec des équipes scientifiques singapouriennes sur le séquençage du génome entier et rencontrer les institutions publiques homologues de l'Anses. Enfin de nombreuses actions de coopération ont été mises en œuvre particulièrement auprès des pays du Maghreb, notamment la Tunisie, l'Algérie ainsi que le Maroc.

### La participation des agents dans les comités et groupes d'experts, à des réseaux entre institutions homologues

Dans l'optique de renforcer la contribution de l'Agence aux travaux des institutions européennes et internationales, l'Anses encourage fortement et facilite la participation de ses agents dans des groupes et comités scientifiques européens et internationaux. Les modalités de fonctionnement et de participation des agents de l'Anses en tant qu'experts dans ces groupes d'experts ont été clarifiées par une note interne. Un recensement par la Direction de ces participations a permis de constater que les agents de l'Anses sont bien présents dans des groupes et comités européens et internationaux pertinents au regard des thématiques et travaux de l'Agence.

## PERSPECTIVES ET PROJETS ENGAGÉS

La collaboration formalisée en décembre 2010 entre l'Anses, le BfR et le National Food Institute (DTU-Food, Danemark) a été particulièrement active en 2018. Comme tous les ans, les trois directeurs se sont rencontrés, cette fois à Berlin en février, pour échanger sur les perspectives communes et préparer les nombreuses actions entre scientifiques des différents organismes. Ainsi, un atelier de travail conjoint pour échanger sur les niveaux d'expérience de chaque agence en matière de développement de modèle pharmacocinétique physiologique (PBPK) et d'étude du métabolisme et de la pharmacocinétique des contaminants dans le cadre de l'évaluation du risque a été organisé en novembre à l'Anses. Les trois agences ont travaillé ensemble pour préparer la prochaine conférence conjointe qui associer aussi le National Institute of Food and Drug Safety Evaluation (NIFDS, Corée du Sud) et qui est organisée à Paris en mars 2019. Cette conférence scientifique intitulée « Protection de la santé publique : impact du séquençage complet des génomes des pathogènes d'origine alimentaire » couvrira les récents développements des méthodes et des plateformes d'analyse bio-informatique pour aboutir à des discussions sur des actions concrètes permettant de promouvoir les approches génomiques pour la surveillance et les investigations de la chaîne alimentaire.

### LA FRANCE A ACCUEILLI À L'ANSES LA 17<sup>E</sup> SESSION DU COMITÉ PERMANENT CONJOINT DU RÉSEAU MÉDITERRANÉEN DE SANTÉ ANIMALE (REMESA)

Créé en 2009, le REMESA regroupe les services vétérinaires de 15 des pays de la région occidentale de la Méditerranée (Algérie, Chypre, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Mauritanie, Portugal et Tunisie). Cadre commun de travail et de coopération, ayant les capacités pour encadrer et animer le développement et la mise en œuvre de projets et programmes régionaux de santé animale, le REMESA a pour objectif spécifique l'amélioration de la prévention et de la lutte contre les principales maladies animales transfrontalières et les zoonoses par le renforcement des compétences et des capacités nationales et régionales, l'harmonisation et la coordination des activités de surveillance et de contrôle. Les 27 et 28 novembre 2018, la 17<sup>e</sup> session du Comité permanent conjoint du REMESA, sous la co-présidence des chefs des services vétérinaires de la France et du Maroc s'est tenue à l'Anses, réunissant une cinquantaine de participants. À cette occasion, de riches échanges ont eu lieu traitant de la situation des maladies animales dans le bassin méditerranéen ainsi que des échanges plus ciblés sur la fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants, les formations au « One Health / Une seule santé » et sur la résistance antimicrobienne, les outils et méthodes de surveillance, la gouvernance et la stratégie du réseau.

## GLOSSAIRE

---

**BfR** : Institut fédéral d'évaluation des risques, Allemagne

**COST** : Instrument de coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique

**CTGB** : Conseil pour l'autorisation des produits phytopharmaceutiques et biocides, Pays-Bas

**DAEI** : Direction des affaires européennes et internationales

**DTU Food** : Université technique du Danemark - Institut national de l'alimentation, Danemark

**ECHA** : European Chemicals Agency / Agence européenne des produits chimiques

**EFSA** : European Food Safety Authority / Autorité européenne de sécurité des aliments

**EJP** : European Joint Programme / Programme conjoint européen

**ERA-NET** : European Research Area Network

**EU-FORA** : European Food Risk Assessment Fellowship Programme / programme de bourse de l'EFSA

**FEDER** : Fonds européen de développement régional

**FHI** : Institut norvégien de la santé publique, Norvège

**INTERREG** : Programme de coopération territoriale européenne

**JPI** : Initiative de programmation conjointe

**JRC** : Centre commun de recherche, Commission européenne

**LRUE** : Laboratoire de Référence de l'Union Européenne

**NIFDS** : Institut national d'évaluation de la sécurité des aliments et des médicaments, Corée du Sud

**PBPK** : Modèle pharmacocinétique physiologique (*Physiologically based pharmacokinetic modeling*)

**PRIMA** : Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne

**REMESA** : Réseau méditerranéen de santé animale

**RIVM** : Institut national néerlandais pour la santé publique et l'environnement, Pays-Bas

**UE** : Union européenne



Agence nationale de sécurité sanitaire  
de l'alimentation, de l'environnement et du travail  
Direction des affaires européennes et internationales  
14, rue Pierre et Marie Curie  
94701 Maisons-Alfort Cedex  
[www.anses.fr](http://www.anses.fr)  
[@Anses\\_fr](https://twitter.com/Anses_fr)